



## Menu

2. [Chronique biblique](#)
3. [Abbé Guy Pagès](#)
4. [Théologie sociale](#)
7. [Benoît XVI](#)
8. [Liturgie des Heures](#)

**REGNAT**

BP 20114

75623 PARIS cedex 13

[regnat.phg@orange.fr](mailto:regnat.phg@orange.fr)

## Directeur de la publication

Philippe GUIDAL

## Ont collaboré à ce numéro :

Philippe GUIDAL

Yann GWELTAZ

## Merci à :

Eberhard B.

## Conception – Réalisation

PHG

Les articles publiés  
n'engagent que leurs auteurs.

© **Regnat 2010**



## REGNAT tisse sa toile



Certaines de nos servitudes – universitaires notamment – ayant provisoirement cessé, ce nouveau numéro de *Regnat* est publié peu après le précédent, et il nous sera peut-être possible de produire encore un ou deux numéros avant l'été ; mais que nos lecteurs ne prennent pas l'habitude d'une telle prolixité ! Ce bulletin ne saurait avoir de périodicité fixe, et le rythme de sa parution demeure suspendue à la disponibilité de sa petite équipe de rédaction qui, rappelons-le, ne demande qu'à s'agrandir...

Bien que nous ne cherchions nullement à ce qu'on nous tresse des couronnes de lauriers de toute part, reconnaissons qu'il ne nous est quand même nullement désagréable de voir notre travail apprécié de temps à autre ; aussi ne cacherons-nous pas le plaisir qui fut le nôtre en apprenant, de façon d'ailleurs tout à fait accidentelle, que le [département de l'Audiovisuel](#) de la [Bibliothèque nationale de France](#) a récemment consacré *Regnat* comme site biblique de référence. Nous avons en effet été retenus avec sept autres sites dans la sélection figurant en dernière page de la brochure [Sélection de céderoms sur les textes bibliques au département de l'Audiovisuel de la BnF](#) (document [PDF](#), 60 Ko, 5 p.)...

Philippe GUIDAL

## Le site

<http://regnat.fr>

<http://www.regnat.fr>

<http://pagesperso-orange.fr/regnat/>

## Le blog

<http://regnat.centerblog.net/>

# Lire la Bible

(Suite)



## 8. Étude théologique

L'analyse des divers aspects littéraires d'une péripécie donnée que nous avons menée au cours des sept étapes précédentes aura – normalement – permis de bien comprendre le texte sur le plan « humain » ; nous savons maintenant ce que son rédacteur a voulu dire. Cette analyse préalable était indispensable pour aborder sans idée préconçue – en tout cas avec un minimum d'*a priori* – l'étude des thèmes théologiques de ce même texte, de façon à savoir ce que Dieu, Lui, veut dire.

Pour ce faire, on exploite largement les résultats obtenus précédemment, particulièrement au cours des analyses sémantique<sup>1</sup>, structurale<sup>2</sup> et formelle<sup>3</sup>. L'analyse sémantique, par exemple, aura permis de repérer un certain nombre de mots-clés relevant de tel ou tel thème théologique ; un champ lexical peut exprimer un thème théologique, de même qu'une allusion, une citation, ou une formule caractéristique.

On utilise également l'apparat critique des éditions modernes de la Bible : notes infrapaginales et références marginales. La consultation de ces références renvoie à d'autres textes, qu'il faut lire – en vérifiant la pertinence du renvoi par rapport à la démarche entreprise. La thématique théologique liée à certains mots-clés peut être précisée en ayant recours à une concordance et à un dictionnaire bibliques.

Pour illustrer notre propos, prenons par exemple le chapitre 18 de la Genèse. L'analyse littéraire permet de discerner deux grandes parties, l'apparition de Mambré (versets 1-15), marquée par les thèmes de l'hospitalité (versets 2-8) et de la fécondité (versets 9-15), et l'intercession d'Abraham (versets 16-33), marquée par le thème de la théodicée (*i. e.* la justice de Dieu).

Bible en main, chacun doit pouvoir saisir ce qui est ici en jeu, sans qu'il soit nécessaire de commenter ce chapitre dans le détail. L'apparition de Mambré est un « récit d'annonciation » typique, assorti d'une mise à l'épreuve : procédé très classique pour signifier l'élection divine d'un individu. Mais ici, il ne s'agit pas que d'un individu ; avec la naissance annoncée d'Isaac, c'est tout un peuple qui est enfanté, conformément aux promesses divines<sup>4</sup>.

Dès lors qu'on a compris qu'« Abraham résume [...] en lui le peuple de Dieu<sup>5</sup> », on comprend aussi que la seconde partie du chapitre établit le caractère véritablement exceptionnel de ce peuple, auquel Dieu ne cache pas Ses desseins (versets 17-19), et détermine ses relations avec les autres peuples (versets 23-32). Le thème théologique majeur de ce chapitre est donc l'**élection** du peuple d'Israël ; on se reportera à des articles de dictionnaires pour approfondir le sujet<sup>6</sup>.

Mais d'autres thèmes peuvent être distingués. La **prophétie**<sup>7</sup>, par exemple : en effet, la révélation des desseins divins à Abraham (versets 17-19) assimile celui-ci à un prophète<sup>8</sup>. Ou la **promesse**<sup>9</sup>, ô combien improbable, qu'une « nation grande et puissante » (verset 18) naîtra d'un « vieillard » (verset 12) ; et pourtant, l'improbable le plus invraisemblable s'est bel et bien réalisé : aujourd'hui, les « enfants d'Abraham » (toutes branches confondues : juifs, chrétiens et musulmans) recouvrent la terre. Un autre thème théologique intéressant apparaît au verset 19, où il est question de « garder la voie du Seigneur en accomplissant la justice et le droit » : allusion proleptique (*i. e.* anticipée) à la **Loi**<sup>10</sup>, qui ne sera donnée que six cents ans plus tard. Enfin, l'intercession d'Abraham (versets 23-32) amène naturellement une réflexion sur la **justice** divine<sup>11</sup>.

(À suivre)

### Philippe GUIDAL

<sup>4</sup> Cf. Gn 12 2-3 ; 13 16 ; 15 5 ; 17 4-6 ; etc.

<sup>5</sup> FEUILLET (René), VANHOYE (Albert), « Abraham », *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Cerf, 1962, col. 2. L'ouvrage sera désigné sous le sigle *VTB* dans les notes suivantes.

<sup>6</sup> Par exemple : GUILLET (Jacques), « Élection », *VTB*, col. 265-272.

<sup>7</sup> Cf. BEAUCHAMP (Paul), « Prophète », *VTB*, col. 869-880.

<sup>8</sup> Cf. Gn 20 7.

<sup>9</sup> Cf. GUILLET (Jacques), RAMLOT (Marie-Léon), « Promesses », *VTB*, col. 865-869.

<sup>10</sup> Cf. GRELOT (Pierre), « Loi », *VTB*, col. 540-552.

<sup>11</sup> Cf. DESCAMPS (Albert), « Justice », *VTB*, col. 514-523.

<sup>1</sup> Cf. *Regnat n° 34*, 6 septembre 2009, p. 7.

<sup>2</sup> Cf. *Regnat n° 35*, 3 novembre 2009, pp. 3-6.

<sup>3</sup> Cf. *Regnat n° 37*, 7 mars 2010, pp. 2-3.

Abbé Guy PAGÈS

253

**Chrétiens-musulmans, le vade-mecum**

« Constatant les pièges qui peuvent détourner le dialogue interreligieux de sa finalité, la recherche de la vérité, les deux auteurs de ce petit livre fournissent les réponses aux principales questions qui reviennent de façon récurrente dans les conversations entre chrétiens et musulmans, et auxquelles les uns et les autres, insuffisamment formés, ne savent pas toujours répondre.

« Un guide éclairant, très accessible, marqué du sceau du bon sens et de la raison. » **ANNIE LAURENT**

*Famille Chrétienne*, n° 1532, 26 mai 2007, p. 31.

**RÉÉDITION REVUE ET COMPLÉTÉE**

PAGÈS (Guy), ALMAHOUD (Ahmed)

*Éléments pour le dialogue islamo-chrétien*

Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, 110 p., 10 €

(ISBN : 2-7554-0055-2)

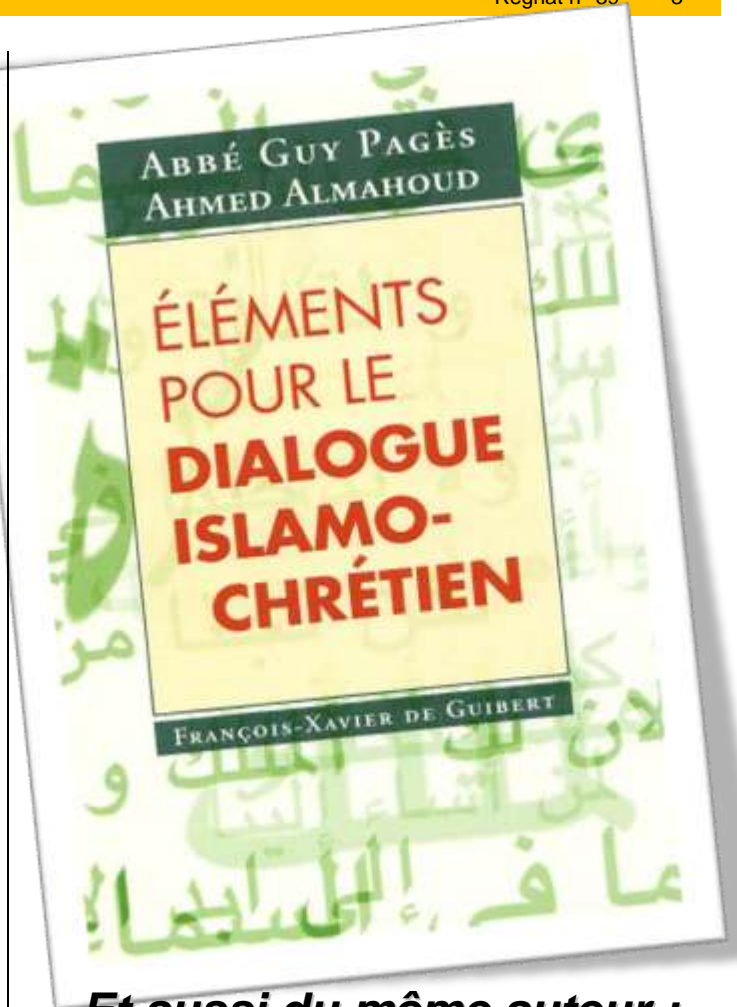
**Et aussi le site web !**

Les lecteurs de *Regnat* sont invités à mettre leur grain de sel sur le site de l'Abbé Guy PAGÈS consacré à l'évangélisation :

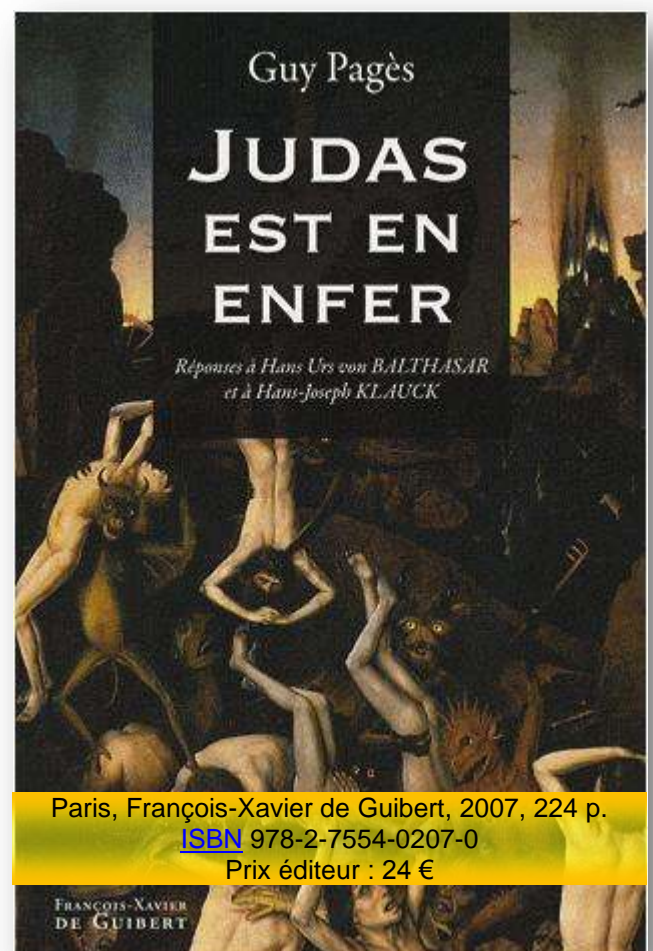
<http://www.dailymotion.com/abbepages>

Vous pouvez également lui faire connaître vos suggestions et remarques en le contactant à l'adresse électronique suivante :

[abbe.guypages@orange.fr](mailto:abbe.guypages@orange.fr)



**Et aussi du même auteur :**



Paris, François-Xavier de Guibert, 2007, 224 p.

ISBN 978-2-7554-0207-0

Prix éditeur : 24 €

FRANÇOIS-XAVIER  
DE GUIBERT

## REFONDER LA POLITIQUE CHRÉTIENNE

(Suite)

Comme nous l'avons vu dans notre dernière chronique<sup>1</sup>, l'encyclique *De erroribus modernis* du Pape [Léon XIII](#)<sup>2</sup> vise trois erreurs bien précises, nommément désignées dès le deuxième paragraphe : socialisme, communisme et nihilisme. De quoi s'agit-il ?

Nous pouvons sans doute laisser de côté le [nihilisme](#), mouvement très circonstancié qui sévissait dans une partie de l'*intelligentsia* russe de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et auquel on attribue la responsabilité de l'assassinat du tsar [Alexandre II](#) (cet attentat, précédé de plusieurs tentatives ratées, avait produit une très vive impression en Europe – [Léon XIII](#) y fait d'ailleurs allusion dans son encyclique *De potestatis civilis origine*<sup>3</sup>, publiée trois mois plus tard) : on peut l'assimiler à une sorte d'anarchisme radical, tentation certes permanente pour quelques exaltés mais politiquement insignifiante.

« Socialisme » et « communisme », par contre, demeurent des concepts d'usage courant en politique ; comme tels, on ne sait plus trop ce qu'ils recouvrent exactement, mais ils continuent d'exercer une réelle influence sur les esprits de nos contemporains, et d'attirer des suffrages électoraux : aussi étonnant que cela puisse paraître, il existe encore aujourd'hui en France un [parti communiste](#) et un [parti socialiste](#), ce dernier étant même une composante majeure de notre paysage politique... Encore plus étonnant, lors des dernières élections présidentielles françaises, 16 % de « catholiques pratiquants<sup>4</sup> » avaient l'intention de voter pour la candidate du parti socialiste, ([Marie-\)Ségolène](#)

<sup>1</sup> Cf. [Regnat, n° 37](#), 7 mars 2010, pp. 10-16.

<sup>2</sup> Cf. [Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII. Encycliques, Brefs, etc.](#), 7 vol., Paris, La Bonne Presse, 1893-1904, t. I, pp. 26-41. Texte reproduit dans [Regnat, n° 37](#), 7 mars 2010, pp. 12-16, et consultable sur [notre site](#).

<sup>3</sup> Cf. [Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII. Encycliques, Brefs, etc.](#), 7 vol., Paris, La Bonne Presse, 1893-1904, t. I, pp. 140-161. Texte reproduit dans [Regnat, n° 31](#), 21 janvier 2009, pp. 10-16, et consultable sur [notre site](#).

<sup>4</sup> Sur ce concept fumeux, voir notre chronique dans [Regnat, n° 27](#), 22 juin 2008, pp. 8-14.

[Royal](#)<sup>5</sup> ; mais l'ancienne pensionnaire des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny avait-elle encore un titre à mériter ces intentions ? Permettons-nous d'en douter...

En effet, le socialisme et le communisme sont deux idéologies condamnées par le Magistère de l'Église catholique depuis plus de cent cinquante ans, et cette condamnation a été suffisamment réitérée pour qu'il soit vain de chercher quelque possibilité d'accommodation en arguant d'une évolution édulcorante de ces idéologies.

Le bienheureux [Pie IX](#), prédécesseur de [Léon XIII](#), avait déjà fustigé les « criminels systèmes du nouveau Socialisme et du Communisme<sup>6</sup> », les « pernicieuses inventions<sup>7</sup> » de ces « systèmes pervers<sup>8</sup> », leur « si funeste erreur<sup>9</sup> ».

Dès sa deuxième lettre encyclique, [Léon XIII](#) reprit donc le flambeau, et il ne cessa de le brandir jusqu'à la fin de son long pontificat. Outre sa grande encyclique *De conditione opificum*<sup>10</sup> (*Rerum novarum*), traitant spécifiquement de la condition ouvrière, c'est dans des textes appliqués aux sujets les plus variés qu'il dénonça sans relâche les « sectes funestes des Socialistes et des Communistes<sup>11</sup> », « le *communisme*, le *socialisme*, le *nihilisme*, monstres effroyables qui sont la honte de la société et qui menacent d'être sa mort<sup>12</sup> », « les monstrueux systèmes des socialistes et des communistes<sup>13</sup> », « les *Socialistes* et autres sectes séditieuses qui travaillent depuis si longtemps à bouleverser l'État jusque dans ses fondements<sup>14</sup> », etc. Deux ans avant sa mort, dressant comme un bilan de son œuvre, il affirmait :

<sup>5</sup> [Sondage IFOP-La Croix](#) sur les intentions de vote des catholiques pour l'élection présidentielle, 27 février 2007 (publié dans [La Croix du 5 mars 2007](#)).

<sup>6</sup> [B. Pie IX](#), Lettre encyclique *Nostis et nobiscum*, 8 décembre 1849 (*Lettres apostoliques de Pie IX, Grégoire XVI, Pie VII. Encycliques, brefs, etc.*, Paris, La Bonne Presse, collection « Bons livres », 1898, p. 151).

<sup>7</sup> *Ibid.* (*loc. cit.*, p. 161).

<sup>8</sup> *Ibid.* (*loc. cit.*, p. 165).

<sup>9</sup> [B. Pie IX](#), Lettre encyclique *Quanta cura*, 8 décembre 1864 (*loc. cit.*, p. 9).

<sup>10</sup> Lettre encyclique *De conditione opificum*, 15 mai 1891 (*Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII, encycliques, brefs, etc.*, Paris, La Bonne Presse, 1893-1904, t. III, pp. 18-71)

<sup>11</sup> Lettre encyclique *De matrimonio christiano*, 10 février 1880 (*loc. cit.*, t. I, p. 101).

<sup>12</sup> Lettre encyclique *De potestatis civilis origine*, 29 juin 1881 (*loc. cit.*, t. I, p. 157).

<sup>13</sup> Lettre encyclique *De secta massonum*, 20 avril 1884 (*loc. cit.*, t. I, p. 249).

<sup>14</sup> Lettre encyclique *De libertate humana*, 20 juin 1888 (*loc. cit.*, t. II, p. 189).

« Pour Nous, dès le début de Notre pontificat, Nous avons bien compris quels dangers menaçaient de ce côté la société civile, et Nous avons cru de Notre devoir d'avertir publiquement les catholiques des erreurs profondes cachées dans les doctrines du socialisme et des dangers qu'elles faisaient courir, non seulement aux biens extérieurs, mais aussi à la probité des mœurs et à la religion<sup>15</sup>. »

On sait depuis longtemps qu'il ne suffit pas d'avoir des oreilles pour entendre ; il faut aussi, et surtout, *vouloir* entendre ; y compris ce qu'on n'a pas forcément envie d'entendre. Il se trouva donc, bien évidemment, quelques catholiques qui ne crurent pas que leur devoir fût de tenir compte des avertissements pontificaux. Ils crurent qu'il était possible, d'une manière ou d'une autre, de baptiser le socialisme. En France, cela donna, par exemple, le Sillon de Marc Sangnier, condamné par saint Pie X<sup>16</sup>, qui, nonobstant les dénégations tortueuses des imprudents novateurs, sut discerner le péril :

« Oui, vraiment, on peut dire que le Sillon convoie le socialisme, l'œil fixé sur une chimère<sup>17</sup>. »

S'exprimant à l'occasion du quarantième anniversaire de l'encyclique *De conditione opificum*, Pie XI fut on ne peut plus clair et catégorique :

« Que si le socialisme, comme toutes les erreurs, contient une part de vérité (ce que d'ailleurs les Souverains Pontifes n'ont jamais nié), il n'en reste pas moins qu'il repose sur une théorie de la société qui lui est propre et qui est inconciliable avec le christianisme authentique. Socialisme religieux, socialisme chrétien, sont des contradictions : *personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste*<sup>18</sup>. »

On remarquera en passant que le socialisme, sur de nombreux points, avait pourtant considérablement changé de visage depuis la fondation en 1864 de l'Association internationale des travailleurs (dite « Première Internationale »), contemporaine de l'encyclique *Quanta cura* du bienheureux Pie IX. La

<sup>15</sup> Lettre encyclique *Graves de communi*, 18 janvier 1901 (*Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII, encycliques, brefs, etc.*, t. VI, Paris, Roger et Chernoviz, 1901, p. 181).

<sup>16</sup> Lettre *Notre charge apostolique*, 25 août 1910 (*Documents pontificaux de Sa Sainteté Pie X*, Versailles, Publications du Courrier de Rome, 1993, t. 2, pp. 252-266).

<sup>17</sup> *Ibid.*, n. 38 (*loc. cit.*, p. 263).

<sup>18</sup> Lettre encyclique *Quadragesimo anno*, 15 mai 1931 (*La Documentation Catholique*, n° 569, 6 juin 1931, col. 1438-1439). Les italiques sont de nous.

création de l'Internationale ouvrière (dite « Deuxième Internationale ») en 1889, à laquelle œuvra notamment Friedrich Engels, avait consacré le triomphe de l'idéologie marxiste dans le mouvement ouvrier européen. Au lendemain de la révolution russe, les éléments les plus radicaux provoquèrent une scission, d'où naquit l'Internationale communiste (dite « Troisième Internationale »). Socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes se regroupèrent en 1923 dans l'Internationale ouvrière socialiste, qui deviendra plus simplement l'Internationale socialiste en 1951. Sans rentrer dans des détails qui ne concernent pas directement notre propos, chacun pourra vérifier qu'au fil du temps beaucoup d'eau réaliste aura été ajoutée au vin rouge sang des pères fondateurs, produisant au final un breuvage rosâtre, inconsistant et insipide. Pour autant, la position de l'Église n'a jamais varié : même dilué à l'extrême, un poison reste un poison – la dissolution peut tout au plus en retarder l'effet.

Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'encyclique *De conditione opificum* de Léon XIII et du trentième anniversaire de l'encyclique *Quadragesimo anno* de Pie XI, le Pape Jean XXIII ait solennellement réaffirmé la validité de l'enseignement de ses prédécesseurs :

« Entre le communisme et le christianisme, [Pie XI] rappelle que l'opposition est radicale. Il ajoute qu'on ne peut admettre en aucune manière que les catholiques donnent leur adhésion au socialisme modéré, soit parce qu'il est une conception de vie close sur le temporel, dans laquelle le bien-être est considéré comme objectif suprême de la société ; soit parce qu'il poursuit une organisation sociale de la vie commune au seul niveau de la production, au grand préjudice de la liberté humaine ; soit parce qu'en lui fait défaut tout principe de véritable autorité sociale<sup>19</sup>. »

À la fin du siècle dernier, Jean-Paul II n'hésita pas non plus à citer explicitement les textes et les noms de ses déjà lointains prédécesseurs, confirmant lui aussi le caractère pérenne de leur enseignement :

« Particulièrement à partir des Encycliques *Quanta cura* et *Quod apostolici muneris*, mes prédécesseurs Pie IX et Léon XIII ont manifesté avec force l'attention de l'Église à la question sociale et aux dangers des philosophies qui donnent le primat ab-

<sup>19</sup> Lettre encyclique *Mater et magistra*, 15 mai 1961, n. 33 (*La Documentation catholique*, n° 1357, 6 août 1961, col. 950).

solu à l'économie et au politique, au détriment de la personne humaine, "qui est et doit être le principe, le sujet et la fin de toutes les institutions sociales" (*Gaudium et spes*, 25, 1)<sup>20</sup>. »

Célébrant à son tour l'anniversaire – le centième – de l'encyclique *De conditione opificum*, il rappelait que le socialisme en général, toutes variantes confondues, est donc vicié par une « erreur fondamentale » :

« L'erreur fondamentale du "socialisme" est de caractère anthropologique. En effet, il considère l'individu comme un simple élément, une molécule de l'organisme social, de sorte que le bien de chacun est tout entier subordonné au fonctionnement du mécanisme économique et social<sup>21</sup>. »

Étant maintenant assurés de l'antinomie radicale et toujours actuelle entre christianisme et socialisme, revenons à [Léon XIII](#) et examinons de plus près les raisons invoquées à l'appui de sa condamnation des erreurs que sont, non seulement le socialisme, mais aussi ses frères de lait, communisme et nihilisme. On pourrait s'attendre à une analyse serrée des œuvres des principaux idéologues du mouvement révolutionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, il n'en est rien : autorités catholiques mises à part, aucun nom n'est mentionné ; nul extrait de quelque texte fondateur n'est cité. Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est normal : ce n'est pas le travail du Pape que de scruter les élucubrations en vogue. Il y a des théologiens pour ce genre d'études<sup>22</sup> ; sur cette base, le Pape peut aller droit au but, sans détours inutiles.

Comme il avait remonté l'arbre des causes jusqu'au bout en affirmant que les « erreurs modernes » avaient leur source dans la prétendue « réforme » protestante du XVI<sup>e</sup> siècle, donc bien en amont de l'idéologie révolutionnaire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, [Léon XIII](#) met en pleine lumière les raisons fondamentales qui justifient à ses yeux leur condamnation. C'est très simple : il n'y en a pas trente-six mille, trois seulement, exposées en quelques lignes – deux paragraphes, les trois

<sup>20</sup> Discours à la session inaugurale de l'Académie pontificale des Sciences sociales, 25 novembre 1994, n. 4 (*La Documentation catholique*, n° 2107, 1<sup>er</sup> janvier 1995, p. 4).

<sup>21</sup> Lettre encyclique *Centesimus annus*, 1<sup>er</sup> mai 1991, n. 13 (*La Documentation catholique*, n° 2029, 2 juin 1991, p. 525).

<sup>22</sup> Voir l'état des lieux, daté mais largement suffisant, dans : SCHWALM (Marie-Benoît), « Communisme », *Dictionnaire de théologie catholique*, t. III, Paris, Letouzey et Ané, 1906, col. 574-596 (et col. 648-651 des tables) ; TONNEAU (Jean-François), « Socialisme », *ibid.*, t. XIV, 1939, col. 2273-2326 (et col. 4054-4055 des tables).

sième et quatrième de l'encyclique, qu'il vaut la peine de relire attentivement :

« [*Socialistes, communistes et nihilistes*] ne laissent entier ou intact rien de ce qui a été sagement décrété par les lois divines et humaines pour la sécurité et l'honneur de la vie. Pendant qu'ils blâment l'obéissance rendue aux puissances supérieures qui tiennent de Dieu le droit de commander et auxquelles, selon l'enseignement de l'Apôtre, toute âme doit être soumise, ils prêchent la parfaite égalité de tous les hommes pour ce qui regarde leurs droits et leurs devoirs. – Ils déshonorent l'union naturelle de l'homme et de la femme, qui était sacrée aux yeux mêmes des nations barbares ; et le lien de cette union, qui resserre principalement la société domestique, ils l'affaiblissent ou bien l'exposent aux caprices de la débauche.

« Enfin, séduits par la cupidité des biens présents, "qui est la source de tous les maux et dont le désir a fait errer plusieurs dans la foi" [*1 Tm 6 10*], ils attaquent le droit de propriété sanctionné par le droit naturel et, par un attentat monstrueux, pendant qu'ils affectent de prendre souci des besoins de tous les hommes et prétendent satisfaire tous leurs désirs, ils s'efforcent de ravir, pour en faire la propriété commune, tout ce qui a été acquis à chacun, ou bien par le titre d'un légitime héritage, ou bien par le travail intellectuel ou manuel, ou bien par l'économie<sup>23</sup>. »

Résumons :

- « ils prêchent la parfaite égalité de tous les hommes » ;
- « ils déshonorent l'union naturelle de l'homme et de la femme » ;
- « ils attaquent le droit de propriété ».

Et, pour le dire d'une façon encore plus concise, [Léon XIII](#) les compare aux hérétiques contemporains de Jude, qui « souillent toute chair, méprisent toute domination et blasphèment toute majesté<sup>24</sup> »...

(À suivre...)

**Yann GWELTAZ**

<sup>23</sup> Lettre encyclique *De erroribus modernis*, 28 décembre 1878 (*Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII. Encycliques, Brefs, etc.*, 7 vol., Paris, La Bonne Presse, 1893-1904, t. I, pp. 27-29).

<sup>24</sup> Jude 8.

**Benoît XVI**

262.13

**Prions pour le Saint-Père**

Seigneur Dieu, qui avez choisi Votre serviteur **Benoît XVI** pour succéder au chef des Apôtres à la tête de Votre peuple et représenter le Christ en ce temps, aidez-le à soutenir tous ses frères : qu'il assure l'unité, l'amour et la paix, que toute l'Église soit en communion avec lui, et tous nous pourrions trouver chez Vous, notre Père, la Vérité et la Vie. Nous Vous le demandons par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

(oraison du *Missel romain*)

« Il n'y a pas, pour ainsi dire, une foi totalement indéterminée culturellement, qui serait ensuite ouverte à toute inculturation. La décision de foi implique, comme telle, une décision culturelle : elle forme l'homme et exclut ainsi maintes autres formes de culture où elle ne peut voir que déformations. La foi est elle-même créatrice de culture qu'elle ne se contente pas de porter comme un revêtement ajouté de l'extérieur. Ce présupposé culturel, que nous ne pouvons pas manipuler à notre gré et qui reste le critère pour toutes les inculturations suivantes, n'est pas inflexible et sans ouverture possible : on reconnaît précisément la grandeur d'une culture à sa capacité d'assimilation, à sa capacité d'entrer en relation, à son ouverture aux échanges, synchrones et diachrones : elle est capable de rencontrer d'autres cultures contemporaines et de s'ouvrir au développement de la culture humaine à mesure que le temps avance. »

**RATZINGER (Joseph)**, *Un chant nouveau pour le Seigneur. La foi dans le Christ et la liturgie aujourd'hui*, traduit de l'allemand par Joseph Feisthauer, Paris, Desclée, 1995, p. 137.

« La banalisation de la foi n'est pas une nouvelle inculturation, elle est le désaveu de sa culture et la prostitution à l'inculture. »

**RATZINGER (Joseph)**, *Un chant nouveau pour le Seigneur. La foi dans le Christ et la liturgie aujourd'hui*, traduit de l'allemand par Joseph Feisthauer, Paris, Desclée, 1995, p. 147

Vous cherchez un journal vraiment catholique ?

Lisez

**Cours de reliure tous niveaux****Marie-Noëlle GRIMAUD****51 rue Croulebarbe****75013 PARIS****☎ 06.63.54.87.96**

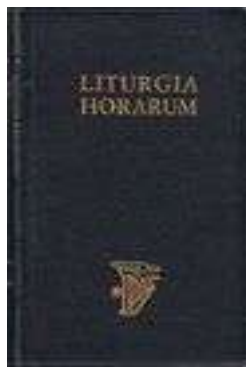


## À LA DÉCOUVERTE DE LA PRIÈRE DE L'ÉGLISE

(suite)

Après les « petits » volumes présentés dans la chronique précédente<sup>1</sup>, voici maintenant les « poids lourds » de la Liturgie des Heures, réservés à nos lecteurs les plus motivés... et les plus fortunés.

### Liturgia Horarum



Tout d'abord, la version officielle (*editio typica*) de la prière publique de l'Église universelle : *Liturgia Horarum* en quatre volumes<sup>2</sup>. Le texte étant bien sûr intégralement en latin, l'usage de ces livres ne paraît guère approprié au cadre que nous avons fixé à cette chronique, celui de la prière familiale ; à moins que des parents latinistes n'envisagent pour leur progéniture l'apprentissage précoce de la langue officielle de l'Église – ce qui, au demeurant, ne serait pas une mauvaise chose ! Outre le barrage de la langue, il faut également tenir compte de la complexité d'utilisation (de nombreux signets sont nécessaires pour naviguer dans les livres), du coût (compter, par volume, 58 € pour l'*editio economica* avec couverture plastique, 130 € pour l'édition de luxe avec couverture en cuir) et de la difficulté à se procurer ces livres (le plus simple étant de les commander par Internet auprès de [paxbook.com](http://paxbook.com), le diffuseur agréé de la [<sup>1</sup> Cf. \[Regnat, n° 38\]\(#\), 15 mai 2010, pp. 10-11.  
<sup>2</sup> \*Liturgia Horarum. Officium divinum ex decreto Sacrosancti Oecumenici Concilii Vaticani II instauratum, auctoritate Pauli PP. VI promulgatum Liturgia Horarum iuxta ritum romanum, editio typica altera\*, Roma, Libreria Editrice Vaticana, 2000 : Vol. I. \*Tempus Adventus, Tempus Nativitatis\* \(ISBN 9788820928094\) ; Vol. II. \*Tempus Quadragesimae. Sacrum Triduum Paschale. Tempus Paschale\* \(ISBN 9788820928100\) ; Vol. III. \*Tempus per annum, hebdomadae I-XVII\* \(ISBN 9788820928117\) ; Vol. IV. \*Tempus per annum, hebdomadae XVIII-XXXIV\* \(ISBN 9788820928124\).](http://Libreria</a></p>
</div>
<div data-bbox=)

[Editrice Vaticana](#)). Quoi qu'il en soit, il n'eût pas été convenable d'ignorer dans cette chronique leur existence...

### La Liturgie des heures



*La Liturgie des heures* est l'adaptation française officielle de *Liturgia Horarum*, également en quatre volumes<sup>3</sup>. Aussi chère (50 € par volume) et complexe que l'édition latine, elle présente tous les inconvénients d'une adaptation datée, qu'on retrouve d'ailleurs dans *Prière du temps présent* (dont

le coût est moindre...). L'histoire de cette laborieuse entreprise néo-gallicane a déjà été faite<sup>4</sup> ; le résultat est là : traduction biblique contestable pour cause d'œcuménisme à bon marché, hymnologie originale très largement déficiente (quelques traductions d'hymnes latines ont heureusement été conservées), déstructuration des répons, reformulation des prières litaniques, et toutes sortes de variations – de plus ou moins grande importance, mais qui montrent bien à quel point les adaptateurs avaient le souci de prendre leurs distances par rapport à l'édition latine. Bref, à moins de trouver une occasion à bas prix chez un bouquiniste ou dans une brocante, l'investissement ne nous paraît pas justifié ; *Prière du temps présent* suffit largement.

### Les Heures Grégoriennes

À mi-chemin entre *Liturgia Horarum* et *La Liturgie des heures*, la [Communauté Saint Martin](#) a pris l'heureuse initiative de publier un [antiphonaire](#) en trois volumes, [Les Heures Grégoriennes](#)<sup>5</sup>, comprenant

<sup>3</sup> *La Liturgie des Heures*, Paris, Desclée/Cerf/Mame, 2002 : Vol. 1. Avent, Noël, Temps ordinaire Semaines I-IX (ISBN 2204039349) ; Vol. 2. Carême, Temps pascal (ISBN 2204039357) ; Vol. 3. Temps ordinaire Semaines VII-XXI (ISBN 2204039365) ; Vol. 4. Temps ordinaire Semaines XXII-XXXIV (ISBN 2204039373).

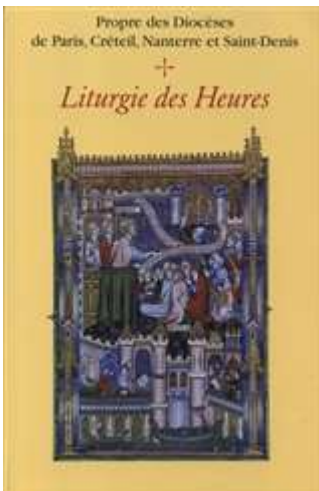
<sup>4</sup> Cf. BRAULT (Isabelle-Marie), *Célébrer la splendeur de Dieu. La Liturgie des Heures*, Chambray-lès-Tours, C.L.D., 1997.

<sup>5</sup> *Les Heures Grégoriennes*, 3 vol., Candé-sur-Beuvron, Communauté Saint-Martin, 2008 (ISBN 9782917760000).



l'ensemble des offices, sauf le nocturne (office des lectures). La présentation en avait été faite dans ces colonnes lors de sa parution<sup>6</sup> ; rappelons simplement ici que cette magnifique édition bilingue (latin-français), officiellement approuvée par Rome (*iuxta typicam*), offre toutes les partitions grégoriennes de l'office (hymnes, antiennes, psalmodie et répons) ; de plus, si la traduction liturgique a été conservée pour les textes bibliques, une traduction fidèle remplace les adaptations de *La Liturgie des heures* (antiennes et prières litaniques). Un peu plus commode d'usage que les deux ouvrages présentés plus haut mais aussi encombrant, cet antiphonaire est dans la même gamme de prix (195 € les trois volumes). Son usage dans le cadre qui est le nôtre suppose quand même une solide motivation, et une certaine connaissance du chant grégorien – sachant qu'il est tout à fait possible de psalmodier en français sur les formules grégoriennes avec un peu d'entraînement (la [Communauté Saint-Jean](#), par exemple, utilise un psautier « à usage interne », avec une traduction propre, conçu à cette fin).

### Les propres diocésains



Nous traiterons ultérieurement de l'organisation de l'année liturgique et des deux cycles qui la rythment, le [temporal](#) (ou propre du temps) et le [sanctoral](#) (ou propre des saints) ; puisque nous en sommes à la constitution de notre petite bibliothèque liturgique, anticipons sur l'acquisition – ou la révision – de ces

notions et prévoyons d'emblée un nouvel investissement, heureusement minime. La plupart des diocèses (et des ordres religieux) possèdent un livre liturgique spécifique dédié aux célébrations (messe et liturgie des heures) qui leurs sont propres : culte des saints locaux ou fêtes particulières ; c'est ce qu'on appelle un « propre ». Ainsi, l'illustration ci-dessus représente la couverture du propre des diocèses de Paris, Créteil, Nanterre et Saint-Denis pour la Liturgie des Heures, récemment réédité ; on y trouve, entre autres, le texte des offices de [sainte Geneviève](#) (patronne de Paris et Nanterre), [saint Denis](#) (patron des diocèses de Paris et Saint-Denis), [Notre-Dame de la Médaille miraculeuse](#),

etc. Pour un chrétien professant que l'Incarnation du Fils de Dieu est l'un des grands mystères de sa religion, il est important de savoir comment la sainteté (c'est-à-dire la pleine participation à la vie même de Dieu) s'est manifestée concrètement, au fil des siècles, dans l'église locale à laquelle il appartient, et de connaître l'« histoire sainte » de sa communauté ; les propres diocésains (et ceux des ordres religieux) y pourvoient. On peut se procurer ces petits livres liturgiques auprès des évêchés (pour Paris, à [La Procure](#)), à un prix généralement modique (10 € pour le propre de Paris, par exemple) – voire gratuitement.

### Internet

Enfin, il faut mentionner l'existence sur Internet de ressources dédiées à la Liturgie des Heures.

L'[Association épiscopale liturgique pour les pays francophones](#) propose sur son site l'ensemble des offices en français pour chaque jour, en tenant compte du calendrier liturgique (service également accessible par le portail du [Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle](#)) ; il est bien sûr possible de l'imprimer – pas très écologique, mais cela peut ponctuellement rendre service.

La [Societas Laudis](#) offre le même service en latin (avec une traduction française privée) ; l'association espagnole [Almudi](#) (émanation de l'*Opus Dei*) propose également un remarquable bréviaire latin, sans traduction mais avec accompagnement chanté !

Enfin, [Radio Vatican](#) diffuse, en direct et en différé, les offices (en latin) de laudes, vêpres et complies.

(À suivre...)

**Philippe GUIDAL**

Au service de la liturgie latine

***Pro Liturgia***

(Président : Denis CROUAN)

9c avenue Georges Clemenceau

F-67560 ROSHEIM

☎ 03.88.50.75.24

Courriel : [info@proliturgia.org](mailto:info@proliturgia.org)

<sup>6</sup> Cf. [Regnat, n° 30](#), 18 novembre 2008, p. 5.